

ASSURANCE DES CHEVAUX SFRAC SOCIETE COOPERATIVE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 5 AVRIL 2024 A REMAUFENS à 20h00

Présidence : Roland Bovet, vice-président, Dominique Fragnière étant hospitalisé.
Secrétaire : Magali Schüpbach-Cotting

Présence : 26 membres

Tractanda :

1. Ouverture et nomination des scrutateurs
2. Approbation du tractanda
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée 2023
4. Rapport du président.
5. Rapport de la gérante.
6. Présentation des comptes de l'exercice 2023, rapport des vérificateurs internes, approbation et décharge aux organes responsables.
7. Approbation des normes et taux pour 2024.
8. Divers.

1. Ouverture et nomination des scrutateurs

Monsieur le vice-président prend la parole :

Mesdames, Messieurs, chers membres de la SFRAC, je vous adresse à tous la bienvenue et le plus cordial bonsoir. Un bonsoir particulier à Francis notre président d'honneur.

Cette assemblée a été convoquée en respectant l'article 18 de nos statuts. Tout d'abord, je dois excuser notre président Dominique Fragnière qui a dû être hospitalisé pour une encéphalite dû à une piqûre de tique. Actuellement Dominique va mieux, il est en réadaptation à Meyriez car il ne pouvait plus marcher. Au nom de tous je lui souhaite le meilleur rétablissement possible. Malheureusement il ne sera pas parmi nous pour les taxes, mais nous ferons tout le nécessaire pour que tout se passe au mieux.

Désignation d'un scrutateur, Monsieur Christophe Mota est d'accord de fonctionner. Merci.

2. Approbation du tractanda

L'ordre du jour est énoncé.

Est-ce qu'il y a des questions concernant ce tractanda qui vous a été adressé?

Si ce n'est pas le cas, je vous demande de l'approuver à main levée. Il est approuvé. Merci.

La liste des excusés est déposée chez notre gérante. Les personnes désirant la consultée peuvent le faire après l'assemblée.

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée 2023

Le PV de l'assemblée 2023 n'a pas été envoyé avec la convocation, il a été mis sur notre site internet, cependant si quelqu'un aimerait qu'on le lise, c'est tout à fait possible. Toutes les personnes qui l'ont lu attentivement pourront poser des questions ou des remarques le concernant. Est-ce qu'il y a des personnes qui ont des remarques ou des questions? Aucune remarque ou question.

Je vous demande de l'approuver à main levée. Il est approuvé. Merci.

4. Rapport du président.

C'est pas le rapport du président c'est le rapport du vice-président, Mesdames et Messieurs, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Entre 2022 et 2023, beaucoup de changements ont eu lieu au sein du comité et de la gérance.

Notre gérante a mis au point un nouveau système pour les taxes. Un formulaire en grande partie déjà préparé, c'est-à-dire déjà imprimé, cela nous permet de faire les taxes à deux personnes et avec un gain administratif important. Le système fonctionne bien, merci à Magali. Les taxes 2023 se sont bien déroulées malgré 1 personne en moins.

Les pertes des chevaux 2023 sont moins importantes que les autres années. Cependant, la moitié des pertes de chevaux adultes est imputable à la consommation, ce taux monte d'année en année. En revanche, le prix des dépouilles est bon.

L'activité économique de la SFRAC est positive, celle-ci est due à la diminution des sinistres et à un rendement légèrement mieux des capitaux. La gérante vous expliquera en détail les résultats tout à l'heure.

L'administration fonctionne très bien entre notre Président Monsieur Dominique Fragnière et notre gérante Madame Magali Schüpbach-Cotting. Lors de nos comités, il règne une ambiance agréable de travail.

Je profite de l'occasion afin de remercier tous les membres du comité ainsi que Madame la gérante pour votre précieuse collaboration.

Une pensée toute particulière à notre Président Dominique qui se trouve en réadaptation à Meyriez.

5. Rapport de la gérante

Le vice-président donne la parole à Magali :

L'année passée fût ma première année complète avec l'assurance et tout a bien fonctionné. 2024 avait bien commencé jusqu'à l'hospitalisation de Dominique mais le comité étant bien rôdé, tout roule. Dominique peut se reposer et récupérer sans trop de soucis à se faire, le comité gère ça avec expérience.

Pour tous vous convoquer aujourd'hui, j'ai posté 218 convocations et 39 ont été adressées par e-mail. Nous sommes donc à ce jour 257 membres, dont 8 membres sont sans chevaux.

Aujourd'hui notre société assure 506 chevaux pour une valeur total de 2'276'700.-

Depuis la dernière assemblée et jusqu'à ce jour notre assurance a séduit 19 nouveaux membres. Que je cite (voir liste annexe). Nous leur souhaitons la bienvenue. Pour cette année écoulée nous avons pris note de 5 démissions.

28 chevaux ont été indemnisés contre 38 en 2022.

Pour l'assurance poulainage nous avons 77 inscriptions. 6 inscriptions ont été remboursées pour non-gestation et 3 poulains ont été indemnisés.

Durant cette année nous avons décidé d'investir dans des stylos et l'élaboration d'un site internet. Sous www.assurance-chevaux.ch, vous trouverez tous les documents importants tel que le règlement, les statuts, les PV, les informations et le programme pour les taxes. Vous trouverez aussi les coordonnées des membres du comité. Si vous avez des remarques ou des propositions pour améliorer, j'en prend note très volontiers.

Je termine mon rapport en remerciant mes collègues pour leur collaboration et leur soutien. Un grand merci aussi à Monsieur Yerly et à vous chers membres de l'assurance.

Roland souligne que 19 nouveaux membres s'est réjouissant et bon signe pour l'assurance. Il demande s'il y a des questions concernant le fonctionnement de l'assurance. Pas de question.

6. Présentation des comptes de l'exercice 2023, rapport des vérificateurs internes, approbation et décharge aux organes responsables.

Je donne la parole à Philippe Yerly pour la présentation des comptes. Il est aussi notre conseiller quand on a des petites difficultés administratives, il est toujours à notre disposition.

Monsieur Yerly nous donne lecture des chiffres au bilan et donne les commentaires suivant:

Au niveau des liquidités on a un peu plus de liquidité dans le CCP, ce qui vient du fait des taxes car on a fait une bonne année. Débiteurs douteux: on garde une provision de 1'000.- pour couvrir le risque de non-paiement,

mais Magali suit tout le monde et en principe ça devrait rentrer mais on a une petite provision le cas échéant. On n'a pas changé la provision pour sinistre malgré que c'était une bonne année. Y'a-t-il des questions au niveau du bilan? Ce n'est pas le cas.

On peut donc passer aux comptes de Pertes & Profits, Monsieur Yerly nous lit les résultats et donne les commentaires suivants:

Produit des dépouilles moins que l'année passée mais il y a eu moins de sinistre et il y a aussi la remarque du vice-président concernant les impropres. Pour les produits des titres on a encore eu quelques diminutions de valeur de certaines positions suite à la dégringolade du Credit Suisse et de la société ZurRose mais on a pu compenser les pertes avec les produits, ce qui fait qu'on a un produit des titres légèrement supérieur à zéro par rapport à l'année passée qui était catastrophique. Moins d'indemnité de comité par rapport à 2022, qui avait nécessité plusieurs comités en plus dû au changement de gérant. Charges sociales un peu plus car nous avons remplacé des plus jeunes au comité pour lesquels il y a de l'AVS à payer. Frais d'administration on a plus car l'année passée nous avons dû modifier les statuts lors de l'assemblée 2023 avec un notaire pour tenir le PV. On a un bénéfice de 8'213.70 cette année mais pas plus d'impôt car on peut compenser la perte de l'année d'avant.

Y'a-t-il des questions ? Pas de questions.

On passe au tableau d'analyse des résultats, on constate au niveau des produits des assurances, ça baisse un petit peu mais c'est plus au moins stable depuis 3-4 ans. Provision pour sinistre c'est quand on a une bonne année on profite d'attribuer une provision pour le futur et dans le cas où on a de très mauvaises années, comme 2022, on utilise cette provision pour stabiliser le résultat. Les frais généraux sont stables entre 35'000 et 40'000.-. Résultat d'exploitation, on était négatif l'année passée mais on constate qu'on est positif cette année. Revenu des capitaux, on espère qu'on est arrivé au fond des problèmes qu'on a eu l'année passée et qu'à partir de l'année prochaine on devrait être un peu mieux.

On passe au tableau suivant qui est juste le contrôle selon l'article 13 alinéa 3 et 4. En 2022 on avait un taux d'écart négatif. Selon l'article 13 un ajustement du taux aurait dû être nécessaire si un montant négatif était intervenu cette année. Il n'y a donc pas la nécessité de modifier le taux cette année car on n'a pas de taux négatif 2 ans de suite.

Y'a-t-il des questions ? Pas de questions.

Le vice-président remercie Philippe pour la présentation de ces comptes bien détaillés et donne la parole aux vérificateurs pour leur rapport.

Monsieur Alfred Bleuler, 1^{er} vérificateur prend la parole :

En notre qualité de vérificateurs des comptes et conformément aux dispositions statutaires, nous avons procédé en date du 15 février 2024, dans les bureaux de la fiduciaire FUDI-GIBLOUX SA à Rossens, à la vérification des comptes annuels de l'Assurance des chevaux SFRAC arrêtés au 31 décembre 2023. Monsieur Philippe Yerly, Directeur, nous a remis tous les documents comptables et tous les justificatifs nécessaires. Les contrôles que nous avons effectués par sondage nous ont permis de constater :

- Que le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec les livres, les documents et les justificatifs.
- Que la comptabilité est tenue avec soin et précision.
- Que l'exercice dégage un bénéfice de Fr. 8'213.70 qui vient s'ajouter au Fonds de réserve spéciale existant. Ce dernier se monte à Fr. 454'174.51 à la clôture.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur Philippe Yerly pour sa disponibilité lors de notre activité. La très bonne tenue de la comptabilité ainsi que les explications fournies ont grandement facilité notre tâche.

Un grand merci également à M. Dominique Fragnière, président, à Mme Magali Schüpbach, gérante, et aux membres du comité qui contribuent à la bonne marche de l'Assurance des chevaux. En conclusion et sur la

base de cet examen, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Le vice-Président remercie Alfred pour ce rapport et demande s'il y a des questions et si vous acceptez les comptes tels que proposés et en donnez décharge à la gérante, aux vérificateurs, ainsi qu'au comité ?

Ils sont acceptés à l'unanimité sans abstention. Merci.

7.Approbation des normes et taux pour 2024

Comme Monsieur Philippe Yerly l'a mentionné, nos comptes vont bien et le comité vous propose qu'on reporte le même taux pour 2024. Ce taux doit être voté chaque année, donc ceux qui sont d'accord avec cette proposition des taux inchangés pour 2024, veuillez voter par main-levée? Accepté à l'unanimité. Merci.

8.Divers

Roland demande si quelqu'un veut prendre la parole? Des questions ou des choses qui n'ont pas été abordés concernant la marche de l'assurance?

Roland nous transmet un grand bonsoir à tous de la part de Dominique depuis Meyriez.

Francis Waeber prend la parole pour remercier le comité pour le travail qu'il fait avec tous ces changements, ça n'a pas été évident. Merci à la gérante, on avait pas peur pour elle, ça marche très bien. Je vous remercie et que ça continue comme ça.

Roland remercie Francis.

Cette année nous avons choisi un style plutôt allégé, avec le PV consultable sur internet. Ces assemblées ne sont pas juste là pour discuter de l'assurance mais aussi pour prendre le temps de discuter entre nous, de nos problèmes, nos misères avec nos chevaux mais de ce qui va bien aussi.

Magali profite de faire juste une petite présentation du site internet pour ceux qui ne l'aurait pas vu afin de montrer où sont les documents importants tel que le PV, le règlement et les statuts. Les statuts ont été modifiés l'année passée et la nouvelle version n'a pas été envoyée par format papier aux membres mais elle est consultable sur le site, ce qui nous permet de faire des économies de papier. A voir si dans le futur on mettra aussi les comptes avec un login et un mot de passe.

Roland reprend la parole:

Vous voyez, je vous ai dit dans mon rapport, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Avec Magali il y a tout qui évolue, les taxes, le site internet. Moi je ne peux pas lui donner des conseils pour ça, on lui fait entièrement confiance et vous voyez ça marche. Aujourd'hui il faut se mettre au goût du jour.

Je vous remercie de votre attention, nous avons pu débattre des choses les plus importantes très rapidement. Bon appétit à tout le monde et rendez-vous aux taxes.

L'assemblée se termine à 20h35

Le vice-président :
Roland Bovet

la secrétaire :
Magali Schüpbach-Cotting